

COURTILZ DE SANDRAS

MÉMOIRES DE
MESSIRE JEAN-BAPTISTE
DE LA FONTAINE

Chevalier seigneur
de Savoie et de Fontenay,
brigadier et inspecteur général
des armées du roi

Édition critique de Carole ATEM

Texte établi et annoté par Carole ATEM

Préface de Jean-Paul SERMAIN

Introduction de Carole ATEM



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2023

www.honorechampion.com

INTRODUCTION

COURTILZ DE SANDRAS ET LA FONTAINE, LES FRÈRES PRISONNIERS.
DE LA CLAUSTRATION À L’AFFRANCHISSEMENT
PAR LA FICTION MÉMORIELLE

LES PROMESSES D’UN OUVRAGE « MÊLÉ »

Présenter Courtilz de Sandras relève quelque peu de l’exercice d’équilibre. Ce sentiment n’est pas sans rapport avec le statut de figure de la semi-pénombre que cet auteur de la fin du siècle classique a pris soin de cultiver de son vivant, et qui a perduré longtemps après sa mort, comme nous nous sommes efforcée de le souligner il y a quelques années, à la suite de nos devanciers, en ouverture de notre édition des *Mémoires de M. L.C.D.R.*, ses premiers pseudo-Mémoires, qui furent aussi, en 1687, son premier succès commercial¹. C’est non sans émotion que nous partageons aujourd’hui le fruit d’un nouveau travail d’édition, consacré cette fois à la seconde publication en forme de Mémoires du très secret romancier, chroniqueur, pamphlétaire, journaliste et éditeur. Nous sommes honorée d’en proposer ici, comme pour *M. L.C.D.R.*, la première édition moderne. Pour situer au mieux cet ouvrage relativement méconnu de Courtilz, sans doute n’est-il pas inutile de sacrifier à l’espèce de tâche de Sisyphe qui consiste à retracer le parcours de ce professionnel du trompe-l’œil auctorial ; les lignes qui suivent ont ainsi pour but de revenir brièvement sur les travaux de ses biographes et exégètes, sans céder à la tentation d’en refaire tout l’itinéraire.

Quiconque s’intéresse à l’évolution des paradigmes fictionnels à la jonction des XVII^e et XVIII^e siècles connaît plus ou moins bien Courtilz. En dehors du cercle des spécialistes, la dette littéraire de Dumas envers le premier chantre des fameux mousquetaires, de mieux

¹ Carole Atem, « Courtilz de Sandras entre ombre et lumière ou le paradoxe d’un écrivain du siècle classique », Introduction à Courtilz de Sandras, *Mémoires de M. L.C.D.R.*, Paris, Champion, « Sources classiques », 2018, p. 7-23.

en mieux documentée auprès du grand public, contribue à rendre moins confidentiels le nom et le parcours de l'anonyme du Grand Siècle². Il n'en reste pas moins que ce dernier, pour le meilleur ou pour le pire, échappe encore à toute panthéonisation au rang des «classiques» scolaires, en dépit de son rôle incontesté dans l'élaboration d'un modèle fictionnel original, celui des Mémoires apocryphes, pastiches non-avoués des Mémoires authentiques en vogue sous l'Ancien Régime, dont ils empruntent souvent l'énonciation à la première personne et, plus largement, les codes formels et stylistiques. D'où l'exercice d'équilibre que nous évoquons plus haut, et la nécessité, au risque de lasser le lecteur averti, de refaire sortir de l'ombre cette figure auctoriale restée dans les limbes de la notoriété. C'est ce à quoi se sont appliqués, dans les recherches qui lui furent entièrement ou partiellement consacrées aux XX^e et XXI^e siècles, pour ne rappeler que les références les plus récentes, l'Américain Benjamin Woodbridge, René Démoris, Jean Lombard, Françoise Gevrey, Jacques Berchtold, Jean-Paul Sermain, Erik Leborgne, Zeina Hakim, ou encore l'historien Jean-Christian Petitfils, liste récapitulative nécessairement non-exhaustive à laquelle nous adjoignons nos propres travaux³. Les grandes

² Sur cette diffusion progressive de la figure de Courtilz de Sandras au-delà du milieu académique, voir par exemple le film documentaire d'Augustin Viatte, *La Véritable Histoire de d'Artagnan*, France, Gedeon Programmes/Arte, 2020, 91 minutes.

³ Benjamin Mather Woodbridge, *Gatien de Courtilz, sieur du Verger*, *op. cit.* ; René Démoris, *Le Roman à la première personne. Du Classicisme aux Lumières*, Paris, Armand Colin, 1975, réédition Genève, Droz, 2002 ; Jean Lombard, *Courtilz de Sandras et la crise du roman à la fin du Grand Siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1980 ; Jacques Berchtold, *Les Prisons du Roman (XVII^e-XVIII^e siècle). Lectures plurielles et intertextuelles de «Guzman d'Alfarache» à «Jacques le fataliste»*, Genève, Droz, 2000 ; Jean-Paul Sermain, *Métafictions (1670-1730), La Réflexivité dans la littérature d'imagination*, Paris, Champion, 2002 ; Zeina Hakim, *Fictions déjouées, Le Récit en trompe-l'œil au XVIII^e siècle*, Genève, Droz, 2012 ; Françoise Gevrey, *Modèles et fiction à l'âge classique et au Siècle des Lumières*, Paris, Champion, «Les dix-huitièmes siècles», 2019 ; Jean-Christian Petitfils, *Le Véritable d'Artagnan*, nouvelle édition, Paris, Tallandier, 2002 ; Carole Atem, *Les Mémoires apocryphes de Courtilz de Sandras*, Paris, Éditions du Panthéon, 2016. Il faut également citer, pour compléter ces références bibliographiques, les travaux d'édition consacrés à Courtilz aux XX^e et XXI^e siècles, comme ceux d'Émile Gérard-Gailly, *Mémoires de d'Artagnan, capitaine des grands Mousquetaires*, édition en un volume et adaptation, Paris, Henri Jonquière, «Jadis et Naguère», 1928 ; de Gilbert Sigaux, *Mémoires de M. d'Artagnan*, édition et adaptation, Paris, Mercure de France, 1965 ; d'Erik Leborgne, *Mémoires de M. le Marquis de Montbrun*, édition critique, Paris, Desjonquères, «XVIII^e siècle», 2004, ainsi que les nôtres, déjà cités : Carole Atem, *Mémoires de M. L.C.D.R.*, édition critique, *op. cit.*

lignes de la carrière de Courtilz sont considérées comme connues, ce qui n'empêche pas que le débat subsiste autour de certains points. Né en 1644 à Paris, Gatien des Courtils ou de Courtilz, « de Sandras » par sa mère, intègre peut-être la Première Compagnie des Mousquetaires vers 1660⁴ ; il participe à la Guerre de Dévolution en tant que cornette au Régiment Royal-Étranger en 1667, puis à la Guerre de Hollande en 1672 comme capitaine de cavalerie au Régiment de Beaupré-Choiseul. Après avoir publié ses premiers ouvrages en 1678, il se reconvertisse définitivement dans l'écriture, l'édition et le journalisme, une fois signée la Paix de Nimègue en 1679. Il tisse des liens avec le monde des lettres hollandais et bascule dans la clandestinité à partir de 1683, en cumulant assez rapidement, sous le couvert de l'anonymat ou du pseudonymat, publications sans privilège, activités éditoriales illicites, importations d'ouvrages non-autorisés et journalisme satirique. Ses premières réussites commerciales lui permettront d'acquérir le domaine du Verger, à Chuelles, en 1689. Alors qu'il se partage entre sa carrière protéiforme, ses voyages professionnels, l'administration de ses terres et sa vie de famille – Courtilz a été marié trois fois –, le littérateur clandestin est étroitement surveillé par la police et finit par être arrêté en 1693 ; incarcéré à la Bastille, il est mis au secret jusqu'en 1696, année où les communications avec l'extérieur lui sont accordées. Il sera libéré seulement en 1699. Cette période carcérale n'aura nullement ralenti le rythme de ses productions littéraires, comme en témoignent, pendant ou peu après son séjour en prison, plusieurs publications concomitantes, dont les fameux *Mémoires* de d'Artagnan qui, avec *M. L.C.D.R.*, inspireront plus tard Dumas. Aucunement dissuadé par son expérience bastillaire, Courtilz ne tarde pas à renouer avec ses activités, conforté dans ses manœuvres par l'autorisation qui lui est donnée de revenir à Paris pour raisons médicales en dépit de l'interdiction de séjour à la capitale qui accompagnait son ordre de libération. Certains biographes, en particulier le Père Lelong au XVIII^e siècle, évoquent au moins un second emprisonnement de Courtilz à la Bastille⁵, entre 1702 et 1711 ; faute de traces dans les registres de la prison, Benjamin Woodbridge, Émile Gérard-Gailly et Jean Lombard réfutent cette

⁴ D'après Jean Lombard. Jean-Christian Petitfils, lui, juge douteuse cette entrée de Courtilz dans la Première Compagnie.

⁵ Père Jacques Lelong, *Bibliothèque historique de la France* [1719], éd. Fevret de Fontette, Paris, Jean-Thomas Herissant, 1768-1778.

hypothèse, que n'exclut pas, en revanche, Jean-Christian Petitfils. Courtilz meurt à soixante-huit ans en 1712. Il laisse une œuvre conséquente et polymorphe, inégalement rééditée, dont les contours, comme sa biographie, continuent d'être débattus. La recherche universitaire a surtout retenu le nom de Courtilz pour l'innovation littéraire que constituent ses pseudo-Mémoires – au nombre de neuf, d'après les critères d'attribution définis par Jean Lombard –, souvent dans une perspective téléologique, qui fait de lui un précurseur du picaresque ou du réalisme et, de son œuvre, la matrice des romans-mémoires du XVIII^e siècle. Loin d'être un accident littéraire isolé, le roman de 1698 qui fait l'objet de la présente édition serait donc à envisager dans le continuum des publications qui ont valu à leur auteur une certaine renommée, elles-mêmes annonciatrices de grands modèles romanesques nouveaux – ceux diffusés par Lesage, Prévost, Marivaux – qui leur confèreraient *a posteriori* un prestige relatif. Néanmoins, plutôt que de le considérer ici encore dans son *rapport* à des formes ultérieures dont il serait un lointain et très perfectible prototype, nous souhaiterions mettre l'accent sur l'intérêt intrinsèque de ce récit, où les effets de brouillage liés au feuilletage des voix narratives, habituels chez Courtilz, acquièrent une complexité singulière. Ouvrage plus que jamais « mêlé », comme le dit l'avertissement au lecteur, cet opus dont l'écriture fait vaciller les frontières de l'histoire, du roman et du récit testimonial, est un formidable laboratoire de la fiction courtilzienne.

Les *Mémoires de Messire Jean-Baptiste de La Fontaine, chevalier seigneur de Savoie et de Fontenay, brigadier et inspecteur général des armées du roi* sont, à plusieurs titres, un roman de la prison. Arrêté pour espionnage politique, le véritable chevalier de Fontenay, héros éponyme de l'ouvrage que Courtilz parvient à publier alors qu'il est encore détenu, fut incarcéré à la Bastille en décembre 1689, trois ans et demi avant l'auteur, et libéré à la fin de l'année 1697, après la signature de la Paix de Ryswick, qui, marquant la fin de la Guerre de la Ligue d'Augsbourg, rendait caduques les raisons de cette captivité⁶.

⁶ D'après des échanges de lettres entre les secrétaires d'État Barbezieux et Pontchartrain, Fontenay était un émissaire du protestant Guillaume III d'Orange à l'époque de la Glorieuse Révolution d'Angleterre, dans les années qui suivirent la révocation de l'Édit de Nantes. Il fut arrêté sur ordre de Louvois, à qui il avait offert ses services, pour avoir été « apparemment surpris jouant double ». (Lettre de Barbezieux à Pontchartrain du 25 mars 1692, dans François Ravaisson-Mollien, *Archives de la Bastille*, Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel, 1866-1904, vol. 9, p. 198-199.)

Le contenu diégétique du texte de Courtilz incite à croire que des échanges, directs ou indirects, avec La Fontaine et probablement avec d'autres prisonniers politiques présents à la Bastille à la même époque, en constituent la genèse⁷. Non seulement la période et les conditions de sa rédaction coïncideraient ainsi avec l'emprisonnement de Courtilz, mais, en outre, l'environnement bastillaire constituerait le foyer dynamique de cette création littéraire, dans le sens où il en serait à la fois le cadre d'écriture réel, le déclencheur indispensable, et le principal réservoir de représentations fictives. Pas de *Mémoires* de La Fontaine, donc, sans Bastille ; plus frappant encore, sans Bastille, pas (ou peu) de renseignements sur l'authentique Fontenay, *ni même sur Courtilz de Sandras*, puisque, sur l'un comme sur l'autre, ce sont les Archives de la prison d'État et les documents de police relatifs à leurs arrestations respectives qui fournissent les informations les plus substantielles dont disposent les chercheurs⁸. Dans le cas de Courtilz, les papiers saisis au moment de son arrestation ont même permis de conserver des données dont la préservation, sans cette saisie policière, était loin d'être garantie. La prison n'est donc pas qu'un motif littéraire omniprésent dans l'univers diégétique du romancier⁹ : territoire frontalier du vécu, du narré et du représenté, dont l'écriture pseudo-mémorielle, en s'en saisissant, trouble et redéfinit la valeur sémiotique, elle est une zone de porosité privilégiée entre les champs de la fiction et du réel.

⁷ Lombard s'est particulièrement expliqué sur la présence du fils du duc de Tyrconnell à la Bastille en même temps que Courtilz et sur son rôle probable de source auprès de l'écrivain au sujet de l'histoire d'Angleterre. (*Courtilz de Sandras et la crise du roman à la fin du Grand Siècle*, *op. cit.*, p. 139.)

⁸ Nous détaillons dans les annotations du texte ces références, déjà mentionnées par les biographes de Courtilz. Pour le dossier de Courtilz, en particulier sur les étapes de sa carrière militaire, la source principale est le manuscrit B. 10497 de la Bibliothèque de l'Arsenal. Pour le chevalier de Fontenay, des informations figurent dans Frantz Funck-Brentano, *Les Lettres de cachet à Paris*, suivies d'une *Liste des Prisonniers à la Bastille de 1659 à 1789*, Paris, Imprimerie Nationale, 1903. Dans les deux cas, on pourra consulter François Ravaisson-Mollien, *Archives de la Bastille*, *op. cit.*, vol. 9 et 10.

⁹ Les héros et héroïnes de Courtilz sont presque tous confrontés à la prison ou à une forme de captivité. Jacques Berchtold a consacré le chapitre XV de son ouvrage *Les Prisons du roman* à l'analyse littéraire de la représentation de l'embaстиement dans les *Mémoires* de La Fontaine et dans les *Mémoires de M. de B**** de Courtilz.